

TERESA NAGRODZKA-MAJCHRZYK

(Varsovie)

Les Oghouz dans la relation d'Aḥmad Ibn Faḍlān

Les Oghouz — comme on sait — appartenait aux peuples turcs historiquement les plus anciens de l'Asie Centrale. Les inscriptions runiformes turques en sont la preuve, parce que les Oghouz y sont également mentionnés. Pareillement aux nombreuses peuplades nomades turques au haut moyen-âge — les tribus des Oghouz placées au bord de Sélenga sont de même allées vers l'Occident et ont atteint les régions de steppe entre le Lac Balkhach et la Mer Caspienne à peu près vers la fin du VIII^e — début du IX^e siècle.

Le déplacement des Oghouz était accompagné de plusieurs luttes avec d'autres unions de tribus nomades turques. On sait également, grâce aux documents écrits, que les tribus des Oghouz se sont regroupées et leurs ensembles particuliers participaient aux nombreux événements politiques et qu'au cours des siècles ils empreignaient leur trace sur beaucoup d'autres peuplades.

Au IX^e siècle les Oghouz se sont apparus dans l'orbite de la domination du Califat arabe — aux états des Samanides et du Khorezm et ils se sont en partie casés aussi sur les territoires de steppe entre les mers d'Aral et Caspienne. La destinée propice a fait que par ces territoires conduisit entre autres la voie de la légation du Califat arabe du Bagdad aux Bulgares de la Volga dans la première moitié du X^e siècle et ensuite que la relation d'Aḥmad Ibn Faḍlān, membre de la légation décrivant ce voyage, s'est conservée jusqu'à nos temps. Ajoutons d'ailleurs qu'elle s'est conservée en plusieurs versions et copies.

La valeur de cette relation d'Ibn Faḍlān a été depuis longtemps appréciée dans la science comme une source écrite médiévale à mesure authentique; plusieurs chercheurs s'occupaient de traduction et d'élaboration de cette transmission. À ti-

tre d'exemple citons orientaliste turc Z.V. Togan¹, français H. Canard², hongrois K. Czeglédy³, allemand H. Ritter⁴ et soviétique A.P. Kovalevski⁵. Pour terminer cette question il faut souligner qu'en 1985 une édition polonaise complète est parue d'une version la plus large du X^e siècle, c'est-à-dire le «Manuscrit de Mechhed» élaboré par T. Lewicki et les M.F. Kmietowicz⁶.

La lecture de la relation — *Kitāb* — convainc qu'Ahmad Ibn Faḍlān était un observateur attentif qui s'intéressait aux diverses manifestations des phénomènes et des événements qui se produisaient dans l'entourage. C'est pourquoi la relation constitue une rare collection d'informations entre autres du domaine de la culture matérielle et spirituelle des peuples rencontrés par l'auteur pendant ce voyage diplomatique.

Après avoir lu les fragments de la relation concernant les Turcs-Oghouz⁷ on remarque facilement combien de domaines de leur vie individuelle et collective a attiré l'attention d'Ibn Faḍlān. Cela concernait surtout les questions et coutumes qui se distinguaient par leur diversité en opposition à celles qui lui étaient bien connues de son propre cercle culturel islamique.

Quand il s'agit alors des Oghouz de la première moitié du X^e siècle vivants dans la steppe de l'Oust-Ourt entre les mers d'Aral et Caspienne — Ibn Faḍlān a donné dans son *Kitāb* les informations sur leur mode de vie nomade, leur structure sociale, économique, politique etc. Il a transmis aussi les informations sur les principes de la moralité en vigueur à l'époque dans le milieu oghouzien, sur l'attitude des Oghouz par rapport à l'Islam, sur leur propre croyance et la cérémonie funéraire, ainsi que plusieurs autres observations; toutes ensemble elles peuvent être une réponse à la question intéressante — comment vivaient les tribus des Oghouz au X^e siècle.

Commençant alors à s'occuper du problème du mode de vivre on peut constater que les Oghouz mentionnés menaient la vie nomade, propre aux anciens peuples turcs, se déplaçant avec leurs yourtes, leurs biens ainsi qu'avec les troupeaux d'un lieu à l'autre, sûrement en dépendance de saison de l'année.

¹ Z.V. Togan, *Ibn Fadlan's Reisebericht*, „Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes” XXIV, 3, Leipzig 1939.

² M. Canard, *La relation du voyage d'Ibn Faḍlān chez les Bulgares de la Volga*, dans: «Annales de l'Institut d'Études Orientales de la Faculté des Lettres», t. XVI, Alger 1958, pp. 41-146.

³ K. Czeglédy, *Zur Meschheder Handschrift von Ibn Fadlan's Reisebericht*, „Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae”, t. I, 2-3, Budapest 1951, pp. 217-260.

⁴ H. Ritter, *Zum Text von Ibn Faḍlān's Reisebericht*, „Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft”, 91, 1, Leipzig 1942, pp. 98-126.

⁵ A.P. Kovalevskij, *Kniga Ahmeda Ibn Fadlana o ego putešestvii na Volgu v 921-922 gg.*, Charkov 1956.

⁶ Ibn Faḍlān, *Kitāb*, Na podstawie Rękopisu meszhedzkiego, Źródła arabskie do dziejów Słowiańszczyzny, t. III, opracowali A. Kmietowicz, F. Kmietowicz, T. Lewicki, Wrocław. Warszawa. Kraków. Gdańsk. Łódź 1985.

⁷ Ibn Faḍlān. *Kitāb*, op. mentionné ci-dessus, pp. 92-97.

Il est vrai qu'Ibn Faḍlān les logements des Oghouz a nommé «maisons» — *ālbayt* en arabe — mais cela désignait sans doute les yourtes, d'autant plus qu'elles étaient faites de laine — comme il a écrit — cela veut dire du feutre protégeant le mieux contre le froid et les précipitations atmosphériques dans les conditions de steppe.

Il faut croire que sous le rapport de la structure politique les Oghouz rencontrés par Ibn Faḍlān dans la première moitié du X^e siècle pouvaient appartenir à l'état de yabgou oghouzien, dont le centre politique était situé près de l'embouchure du Syr-Daria, mais leurs liaisons politiques avec ce centre étaient plutôt lâches. Il semble que de tous les jours ils étaient subordonnés à ces représentants de l'autorité qui séjournèrent ensemble avec eux dans la steppe, c'est-à-dire aux chefs des tribus et au commandant des troupes locales.

L'institution collective qui exerçait aussi une influence sur les affaires de même intérieures qu'extérieures dans le milieu des Oghouz nomades c'étaient les réunions des chefs ainsi que des membres de tribu. Ibn Faḍlān a mentionné cela dans son oeuvre deux fois. Un détail intéressant c'était s'apercevoir que chaque membre de la société oghouzienne, même celui le plus pauvre, pouvait mettre son veto et influencer alors sur le résultat de l'affaire. Ensuite Ibn Faḍlān a esquissé une image claire de la différenciation sociale et économique chez les Oghouz mentionnés. Il en découle que cette société médiévale comprenait la couche de l'aristocratie — supérieurs de tribu, couche du peuple — membres des familles et de tribu, troisième couche — étant celle d'esclaves privés de droits et de biens. Il semble certain que les représentants de ces couches sociales particulières différaient parmi eux aussi par le niveau de richesse, exprimé surtout en nombre de troupeaux des moutons et des chevaux, ce qui donnait sans doute le fondement solide pour tirer plusieurs profits et revenus.

D'ailleurs Ibn Faḍlān a noté qu'il a vu parmi les Oghouz les possesseurs d'énormes troupeaux et a fait une remarque sur l'aisance relative des Oghouz en comparaison aux Petchénègues. D'autre part on peut être sûr qu'il ne manquaient pas d'hommes pauvres dans le même milieu oghouzien. Ça peut être aperçu aussi dans la description de l'enterrement des morts, à savoir: on abandonnait les pauvres dans la steppe sans se soucier de leurs destins futurs; par contre, pour les morts riches on construisait les tombes et on les enterrait avec une cérémonie rituelle. En ce qui concerne la cérémonie funéraire des Oghouz au X^e siècle Ibn Faḍlān l'a décrit assez précisément. Ajoutons que sa description constitue souvent une base pour confrontation avec les sources archéologiques concernant les enterrements nomades de cette époque-là.

Quant aux femmes oghouziennes elles menaient la vie quotidienne comme toutes les autres femmes des nomades turcs. Évidemment sous le rapport socio-économique elles étaient dans la dépendance de leurs pères puis leurs maris. Pourtant elles pouvaient séjourner en compagnie des hommes même étrangers et ne cachaient pas des visages devant leur. En comparaison de la coutume musulmane

c'était un grand contrast et Ibn Faḍlān était surpris. Il a exprimé cela décrivant une petite scène frappante.

L'hygiène quotidienne a également attiré attention d'Ibn Faḍlān. En réalité plutôt sa manque dans le milieu des Oghouz nomades en confrontation avec l'hygiène rituelle qu'il connaît personnellement et qui lui a été inoculée par l'Islam. À cet égard les Oghouz ont été présentés par l'auteur comme des gens primitives sans besoin du contact de l'eau ni de la propreté personnelle, par exemple — de changer du linge sale etc. On peut croire que c'était l'image objective de la réalité parce que les Oghouz mentionnés n'étaient pas encore subordonnés aux ordres de l'Islam.

D'autre part il faut admettre l'existence de quelques principes d'hygiène dans ce milieu, inaperçus par Ibn Faḍlān, surtout en case d'action préventive contre l'explosion d'épidémie. C'est assurément d'ici que provenait l'habitude selon laquelle on isolait le malade de sa famille — comme cela a amplement décrit l'auteur.

Il vaut attirer l'attention sur encore une particularité des moeurs des Oghouz mentionnée par Ibn Faḍlān, à savoir: la manière de tuer les moutons par les coups dans la tête de l'animal, mais pas par l'égorgement.

Lorsque nous avons touché le sujet assez drastique, il convient de noter à l'occasion que le même auteur nous a transmis le mode de l'exécution capitale sur les gens. Voilà, on déchirait à l'aide de branches d'arbre détendantes l'individu condamné à telle peine à cause de l'adultère par ex. Consolons nous pourtant que les exécutions de ce type appartenaient le plus vraisemblablement aux raretés. Il était encore toujours possible essayer de se racheter payant en biens matériels, par ex. quelques centaines de moutons en était le prix — comme c'était le cas concret décrit par Ibn Faḍlān.

Un fait encore mérite d'être souligné: celui que auteur a présenté les Oghouz comme un peuple au niveau de moralité relativement élevé, car le libertinage était stigmatisé et puni, tandis que l'hospitalité et l'honnêteté étaient généralement en vigueur. Il semble que cette hospitalité marquée le plus souvent aux marchands musulmans traversants en caravanes le territoire des Oghouz avait ses principes établis. Le patron recevant son «ami» musulman était obligé à prêter lui des chameaux et chevaux, même d'argent pour continuer du chemin, cependant sous rigueur de restitution de toutes ces choses au retour de la caravane. Il existait aussi une procédure rigide permettant aux Oghouz revendiquer leurs droits dans le cadre de la responsabilité collective des participants de la caravane musulmane. Pourtant, il n'est pas difficile remarquer dans la description d'Ibn Faḍlān que cette hospitalité n'était pas entièrement bénévole. En effet les avantages matériels déterminés s'y attachaient.

«L'ami» musulman devait en échange offrir les cadeaux, qui étaient dans le milieu nomade des Oghouz les dons d'importation. C'était alors une forme un peu dissimulée d'acquisition des biens précieux d'origine étrangère, par ex. vêtements

et tissus brocart, condiments épicés etc.

Il faut souligner aussi un élément de l'animation introduite sans doute par ces caravanes des étrangers dans la vie nomade des Oghouz. À titre d'exemple — la visite de la légation arabe dont Ibn Faḍlān était membre chez le chef de l'armée des Oghouz était une occasion à tuer un grand nombre de moutons et inviter à un festin commun une nombreuse famille et tous les proches du maître — comme a mentionné l'auteur de la relation.

Description de la coutume du mariage ne manque pas dans ladite relation. C'est grâce à elle l'on sait que dans le milieu des Oghouz, de même que chez les autres peuples turcs, l'homme pouvait épouser la femme après avoir payé le rachat obligatoire, dit *qalīm*, au patron de sa fiancée. Ce paiement devait se composer des objets de valeur, comme avant tout vêtements du khorezm, très appréciés par les Oghouz, chameaux, chevaux etc.

Pour terminer il convient de souligner encore une fois que grâce à la relation d'Ahmad Ibn Faḍlān on peut reconstruire de nombreux aspects de la culture des Oghouz au X^e siècle.